

REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE CALEDONIE

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE SUD

COMMUNE DE PAITA

CONSEIL MUNICIPAL

N° 2006/29
du 27 AVR. 2006

DELIBERATION

portant création du Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa (SIGN)

AMPLIATIONS :

- Registre.....	1
- SAS.....	1
- SG.....	1
- SGA	1
- Trésorerie de la Province Sud.....	1
- Service des Finances	1
- Archives.....	1
- Ville de Nouméa.....	1
- Ville du Mt Dore.....	1
- Ville de Dumbéa.....	1
- Affichage.....	1

LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU la loi modifiée n°69/05 du 3 janvier 1969 portant création et organisation des communes en Nouvelle-Calédonie et dépendances,
- VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
- VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
- VU le Code des communes de la Nouvelle-Calédonie,
- La commission conjointe entendue dans sa séance du 25 avril 2006,
- Après recours au scrutin secret,

DECIDE:

ARTICLE 1^{er} :

Le syndicat de communes dénommé "Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa » (SIGN) est formé entre les communes de Nouméa, Païta, Mont-Dore, et Dumbéa.

ARTICLE 2 :

Les statuts de ce syndicat, joints en annexe, sont adoptés.

ARTICLE 3 :

La commune de PAITA est représentée au sein du comité syndical par les personnes dont les noms suivent:

TITULAIRE	SUPPLEANT
Harold MARTIN	Michel MARIE

ARTICLE 4 :

Il est demandé au Haut-Commissaire de la République d'autoriser la création de ce syndicat intercommunal à vocation multiple.

ARTICLE 5 :

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à monsieur le commissaire délégué de la République pour la province sud, publiée par voie d'affichage et notifiée aux communes de NOUMEA, MONT-DORE et DUMBEA.

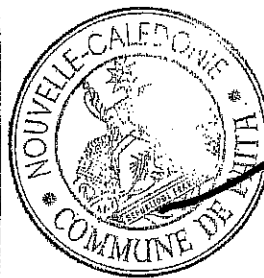
LES MEMBRES DU CONSEIL

DELIBERATION CERTIFIE EXECUTOIRE

en vertu de
• sa transmission, le 28 AVR. 2006
• sa publication, le 28 AVR. 2006
• sa notification, le

Par délégation du Maire
Le Secrétaire Général

Joël SASTOURNE



LE MAIRE

Harold MARTIN

POUR EXPEDITION

Païta, le 28 AVR. 2006